



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique du Nord et Indochine

Question écrite n° 14902

## Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la situation des bénéficiaires du fonds de solidarité. Il souhaite connaître, département par département, le nombre d'anciens combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine bénéficiant du fonds de solidarité, en distinguant notamment ceux qui perçoivent l'allocation différentielle et ceux qui ont opté pour l'allocation de préparation à la retraite à la date du 31 décembre 1998. Il souhaite également connaître le montant moyen des allocations versées et les crédits réellement consommés en comparaison des prévisions budgétaires pour le fonds de solidarité.

## Texte de la réponse

Les renseignements demandés par l'honorable parlementaire établis au 31 décembre 1997 concernant le nombre d'allocations différentielles du fonds de solidarité (AD) et d'allocations de préparation à la retraite (APR) versées aux anciens combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine en situation de chômage, ainsi que le montant moyen des allocations et la consommation des crédits sont indiqués dans les tableaux ci-joints. Il convient de noter selon une étude réalisée en septembre 1997 que 0,35 % de ces allocataires étaient titulaires d'une carte d'ancien combattant au titre de leur participation à la guerre d'Indochine. I. - Nombre d'allocataires en paiement au 31 décembre 1997

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Desallangre](#)

**Circonscription :** Aisne (4<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14902

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 1998, page 2926

**Réponse publiée le :** 29 juin 1998, page 3593